



Salah a ensuite été transféré à la prison de Beersheba où il est resté un an et demi. Il a ensuite été transféré au centre de Hadarim, puis à Rimonim.

Le 17 avril 2008, après trois ans d'emprisonnement au cours desquels une vingtaine d'audiences ont fait l'objet de reports successifs faute de témoins et/ou d'éléments de preuve permettant d'établir sa culpabilité, Salah a été condamné par le tribunal militaire israélien d'Ofer (situé dans les Territoires palestiniens illégalement occupés) à 7 ans de prison pour « complot et appartenance aux jeunesses du FPLP », et ce à la suite d'une procédure de compromis (« plea bargain »).

Salah a été contraint d'accepter ce compromis, sur les conseils de son avocate israélienne, Maître Léa Tsemel : les termes du compromis étant, en effet, « soit vous acceptez 7 ans, soit ce sera pire ».

Depuis, Salah a fait l'objet d'un nouveau transfert, et se trouve à la prison de Gilboa au Nord d'Israël. Selon les termes du jugement il sera libérable le 21 novembre 2011.